



## L'ESSENTIEL

La session du 18 octobre 2022 s'est tenue alors que laCGT appelait à la mobilisation dans le cadre d'une journée d'action interprofessionnelle intersyndicale. La délégation au CESER a donc été limitée à la présence d'un seul camarade.

La session a donné lieu à l'examen :

- des avis du CESER sur la [décision modificative n°3](#) de 2022 et les [orientations budgétaires](#) de 2023,
- et de plusieurs contributions :
  - à la [stratégie régionale de Culture Scientifique, Technique et Industrielle \(CSTI\)](#)
  - à la [feuille de route numérique](#)
  - à la [Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles \(SREFOP\)](#)
  - au [schéma régional des formations sanitaires et sociales](#).

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

### DECISION MODIFICATIVE N°3

La décision modificative de la Région (la dernière pour le budget 2022) prévoit 30 M€ (sur un total de 1,9 Md€ votés au total) d'augmentation des autorisations de dépenses, sans ouvrir de crédits supplémentaires, comme le note le CESER.

**La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°223](#)

### ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

La Région prévoit d'ici à 2025 une diminution des investissements et des dépenses de fonctionnement, conduisant dans 3 ans à une capacité de désendettement de 7,6 ans. Elle ne détaille pas à ce stade les dépenses prévues par politique publique.

**La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°224](#)

### STRATÉGIE RÉGIONALE DE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

Compétente depuis 2013 dans l'animation et la coordination de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), la Région doit présenter sa nouvelle stratégie fin 2022.

La Région a saisi le CESER pour l'élaboration de cette contribution en amont de l'élaboration de la rédaction de sa stratégie.

**La CGT a voté la contribution du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°225](#)

### **FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE**

La Région Pays de la Loire se dotera d'une feuille de route numérique régionale à la fin de l'année 2022. La contribution du CESER, élaborée en amont, consiste en une compilation d'expressions précédentes du CESER sur le sujet.

**La CGT a voté la contribution du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°226](#)

### **STRATEGIE REGIONALE EMPLOI, FORMATION, ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

L'État et la Région sont en cours d'élaboration de la prochaine Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles (SREFOP). Celle-ci sera approuvée en mars 2023. La contribution du CESER est présentée en amont de l'écriture de ce document.

**De son côté, la CGT a élaboré sa [propre contribution](#) disponible sur le site Internet du comité régional.**

La contribution du CESER reste nettement en-deçà des propositions que la CGT, **elle s'est par conséquent abstenue.**

[Voir la lettre du groupe n°227](#)

### **SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**

Cette contribution a été réalisée à la suite de la saisine de la Présidente du Conseil Régional.

**De son côté, la CGT a élaboré sa [propre contribution](#) disponible sur le site Internet du comité régional.**

La CGT a largement participé à l'élaboration de la contribution du CESER, en s'appuyant sur les témoignages de camarades du secteur.

**Elle a voté la contribution du CESER, qui s'appuie notamment sur ces témoignages.**

[Voir la lettre du groupe n°228](#)

### **LES TRAVAUX EN COURS AU CESER**

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : **l'évaluation des politiques publiques**, les **nouvelles formes de travail**, **l'intermodalité**, le **patrimoine** (vote décembre 2022). Il organise des rencontres dans la Région pour valoriser son étude sur l'arbre.

*Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.*

*Courriel : [cgtpaysdeloire@wanadoo.fr](mailto:cgtpaysdeloire@wanadoo.fr) / tel 02.41.20.03.21*